

Juin 2003

GAZETTE n° 4

des ADHERENTS et des SYMPATHISANTS

L'éditorial du Président

Les faits majeurs de ce premier semestre 2003, ont été la mise en place des élections, l'organisation de l'assemblée générale ordinaire, ainsi que les élections du conseil d'administration, et du Bureau.

Les membres du bureau et du conseil de Géopolis se joignent à moi pour remercier l'ensemble des adhérents de leur implication, et de la confiance qu'ils nous ont témoigné pour mener les actions de Géopolis.

Notre tâche est grande et multiple, mais nous devons établir des priorités, et je tiens à vous informer des axes que nous allons travailler dans les mois à venir :

1. Mettre en place une politique régionale avec les six délégués élus ; pour les deux autres régions, nous réfléchissons dans un deuxième temps pour désigner parmi nos adhérents des personnes de bonne volonté pour assurer cet intérim.
Nous devons baser nos actions sur les régions, pour développer la présence de Géopolis, et être représenté dans les structures administratives régionales.
2. Prendre contact avec les politiques au plus haut niveau pour que Géopolis, devienne une organisation reconnue, et participer aux débats.
3. Faire reconnaître Géopolis auprès du Ministère de l'Environnement.
4. Avoir des contacts avec le monde de la Géologie, (organismes et associations) pour que notre association fasse partie du cercle.
5. Constitution de notre Conseil Juridique.
6. Réflexion pour la réalisation d'une convention avec les exploitants de carrières.

Cette liste d'actions peut paraître pour certains peu ambitieuse, mais il vaut mieux se donner des objectifs raisonnables et les mener à bonne fin, que de vouloir tout faire en même temps, et ne rien terminer ; Si chacun de nous donne un peu de son temps à Géopolis en menant des actions constructives, nous aurons la satisfaction de voir évoluer notre Confédération.

Notre objectif principal restant la défense et la promotion des activités liées aux Sciences de la Terre.

Je souhaite à tous une réussite dans vos actions,

Cordiales salutations

Claude Bornert

Contact et information :

Claude BORNERT 11, Rue du Petit Rocher 44230 St Sébastien sur Loire claudio.bornert@wanadoo.fr

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2003

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue à l'hôtel Ibis Cours de Verdun, à Lyon

Les documents : statuts et règlement intérieur sont à la disposition dans la salle

Sont présents les mandataires suivants : BORNERT Claude, BROUTY Michel, CERON Jacques, CHICHERY Didier, COUTADEUR Michel, CREVIN Patrice, DELPORTE Frédéric, DENEUX Stéphane, FAVREAU Georges, GOL Daniel, GUIOLLARD Pierre Christian, JOGUET Pierre, MARY Bernard, PETEL Pierre, THAUVIN Dominique.

Sont représentés : BALAZUC Joël, HOLBECQ André, MENARD Christian, SCHWAB Michel

Assistent en outre : ACKER Emmanuel, BELLESSERRE Georges, CERON Paulette, DESSIGNOLLE Jean Luc, MARTAUD Alain, VESSEREAU Michel

Préalablement à l'ouverture de la séance, le Président demande s'il y a des nouvelles candidatures au Conseil d'Administration : Didier CHICHERY se porte candidat dans le collège des Associations d'amateurs.

Le Président ouvre la séance à 14 h 45, souhaite la bien venue aux membres présents et donne lecture de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et d'activité présentés par le Président
- Rapport financier de l'exercice 2001 et de l'exercice 2002, présentation du budget 2003 par le trésorier Claude BORNERT.
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Fixation des cotisations pour l'exercice 2004
- Mise en place d'un conseil juridique
- Organisations Régionales
- Questions diverses
- Election des membres du Conseil d'Administration, des vérificateurs aux comptes et des membres de la Commission Nationale de Conciliation et des Conflits.

Après l'Assemblée Générale constitutive du 20 mai 2000 et l'Assemblée Générale ordinaire du 9 juin 2001, cette assemblée est donc notre deuxième assemblée ordinaire,

Presque deux ans séparent donc ces deux dernières assemblées .

Nous vous présenterons donc un rapport moral et d'activité sur l'ensemble de ces deux années; puis des bilans séparés pour les années 2001 et 2002. Nous aborderons cette présentation en trois thèmes

- les actions dont le but est la défense de nos objectifs par le biais de démarches, rencontres, participations aux manifestations locales ou nationales
- les activités destinées à nous faire connaître du public ou à améliorer nos liens internes ;
- le fonctionnement de la Confédération

Actions :

Nos contacts se sont poursuivis avec le représentant du BRGM après son exposé sur les concessions orphelines au colloque de Marne la Vallée . Nous avons été reçus en novembre 2001 par les responsables de la DRIRE de Lyon à qui nous avons, à propos de la mise en sécurité de la mine de La Gardette , exposé les positions de Geopolis sur ce sujet, à savoir : éviter les foudroyages et la mise en œuvre de solutions irréversibles

Excellente rencontre avec une administration compréhensive mais obligée d'appliquer les textes.

Nous nous sommes efforcés aussi d'être présents dans différentes manifestations de portée nationale

Ainsi la Confédération a été représentée :

- Aux <journées nationales du patrimoine géologique> à Brest les 27 28 septembre 2002
 - Aux tables rondes organisées par le MNHM sur le thème < Des collections en sciences de la terre pourquoi faire ? > les 15 16 octobre 2002 à Paris
 - Au colloque « Géologie patrimoine de la terre» en région Nord Pas de Calais organisé par le MHN de Lille les 26 27 28 novembre 2002 à Lille
 - Le Président a été invité à l'Assemblée Générale de l'UFG avec participation aux tables rondes le 22 mars 2002 à Paris
 - Le Président a été invité et a participé aux Assises des Libertés Locales le 28 février 2003 à Dijon.
- Nous insistons sur la nécessité pour les associations de se faire connaître et reconnaître aussi à l'échelon local.

Nous ne reviendrons pas dans le détail des contenus ou des programmes ni même sur le déroulement de ces rencontres. Les comptes rendus ont été publiés dans la Gazette numéro trois et expédiés à tous les adhérents..

Au delà de l'intérêt des prestations, il est important de tirer la philosophie de ces manifestations,

A travers des échanges avec des acteurs que nous rencontrons peu souvent ou pas du tout. elles permettent d'affirmer notre existence, de développer nos arguments, et de nous faire entendre par des personnalités scientifiques et administratives.

Elles ont été à l'origine de nos correspondances avec le Ministère de l'Environnement et du développement durable, suivies de l'envoi d'un courrier d'information et de présentation de la Confédération à toutes les DIREN.

Ces courriers n'ont pas encore eu de suites significatives à l'heure actuelle

Il est à noter que peu d'associations se trouvent impliquées dans des groupes de réflexions ou de démarches administratives .

Activités :

-Après le colloque de Marne la Vallée, il avait été retenu l'idée de réaliser une manifestation d'une même importance tous les ans.

En conséquence, nous avions donc prévu d'organiser, dans le cadre d'une manifestation locale plus large, un nouveau colloque à Meyzieu fin mai 2002. Ce colloque avait suscité de nombreuses discussions quand à son opportunité.

L'organisation réalisée, nous avons lancé la campagne d'inscriptions. Quelques jours avant l'ouverture de cette manifestation, nous nous sommes retrouvés avec une liste de participants ridiculement basse. Le risque financier étant trop important la prudence imposait donc une annulation pure et simple de cette réunion et un report éventuel en 2003.

Une analyse des conditions de réalisations à cette nouvelle date proche de l'Assemblée Générale nous a conduit encore à abandonner le projet.

-Une rencontre dans les Vosges du 21 au 23 septembre 2001, de moindre importance, avec visite de la mine de Saint Nicolas, conférence et projection sur les minéraux des Vosges et recherches sur le terrain a été très appréciée.

-Notre présence dans les autres manifestations : bourses, expositions , est très difficile à assurer si il n'y a pas de problème pour les grands sites comme Sainte Marie, il n'en va pas de même ailleurs où les difficultés demeurent : répartition et transfert du matériel difficile sur l'ensemble du territoire national, pas de personnel sur place pour assurer les permanences.

A la demande de quelques associations organisatrices de bourses une enquête est en cours et en voie de finalisation concernant les problèmes rencontrés pour la mise en place de ces manifestations.

Fonctionnement de la Confédération

-De juin 2001 à février 2003 le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois.

Remercions aujourd'hui ceux d'entre nous qui acceptent de prendre en charge leur coût déplacement.

-Les membres du bureau se sont réunis soit partiellement soit au complet chaque fois que les besoins se faisaient sentir .Les membres du CA et du CNC proches du lieu de la réunion sont régulièrement invités à assister à ces réunions.

Ajoutons quelques déplacements en province pour des cas particuliers (rencontre avec des tiers)

Là encore l'éloignement des uns et des autres, les obligations professionnelles et la disponibilité de chacun rendent difficile une programmation judicieuse des réunions.

-La nouvelle municipalité de Paris en remaniant l'affectation des locaux municipaux de la ville a entraîné le changement de la domiciliation de notre siège social qui est à ce jour 64 rue Saint Honoré à Paris

-Ces trois années passées nous ont permis de tester nos structures.

Dans l'ensemble le système est viable et peut fonctionner.

Cependant certains textes peuvent prêter à interprétation, il nous faudra remédier à cet état de fait par le biais du règlement intérieur en expliquant de façon synthétique le mode de fonctionnement de Geopolis et la méthode des élections

-Il nous reste à créer un cadre réglementaire pour le fonctionnement des régions.

-L'information, sujet de nombreuses interpellations est assurée essentiellement par le site Internet à la disposition de tous et par la « Gazette expédiée à chaque adhérent.

Le site Internet jusque là consulté moyennement semble ces derniers temps en nette progression.

La mise à disposition de la page pour les associations n'a pas eu de succès.

La gazette a besoin de s'institutionnaliser pour paraître régulièrement, autrement dit former une équipe de rédaction attentive à toute information devant être diffusée.

Le coût de sa diffusion reste élevé .

Les documents publicitaires, dépliants tracts etc. ont été régulièrement mis à jour à chaque édition. Ils sont distribués au cours de manifestations ou par voie de mailing lors d'envois publicitaires. Dans ce domaine nous avons toujours l'aide et l'appui des revues nationales spécialisées, nous les en remercions.

Voilà pour l'essentiel de la vie de la Confédération.

Avenir

Pour l'avenir, il serait souhaitable d'éviter de se disperser.

Compte tenu des moyens financiers et humains disponibles, il serait préférable de ne pas user nos forces vives sur des sujets annexes et de nous recentrer sur les objectifs de la Confédération qui sont rappelons le, la défense de nos activités.

Les points importants devraient être

-La mise en place d'un conseil juridique pour les adhérents

-Le développement et le mode de fonctionnement des délégations régionales

-Des activités mieux ciblées correspondant aux besoins des adhérents

-La mise en place d'une équipe permanente d'organisation concernant la présence de Geopolis dans les manifestations.

-La création d'une équipe rédactionnelle de la gazette

-L'apport de précisions réglementaires dans les textes en fonction des difficultés d'interprétation constatées dans le règlement intérieur

-De suivre et faire évoluer le site Internet

-et surtout et prioritairement de nous impliquer davantage localement, régionalement et nationale ment dans les instances administratives, et décisionnelles

-De continuer de participer aux manifestations, colloques ou rencontres, traitant des sciences de la terre

Geopolis peut être un outil puissant, dépassons nos intérêts particuliers pour maintenir le cap qui nous mènera vers des horizons qui sont les nôtres.

Merci de nous avoir écouté

La parole est donnée à monsieur Vessereau Michel juriste de formation et maintenant en retraite .Monsieur Vessereau explique en quelques mots ce que pourrait être l'aide juridique qu'il pourrait apporter aux adhérents en précisant que Geopolis ne peut pas se substituer à l'adhérent lui-même, il rappelle aussi et met en garde l'assemblée sur les couts de toute affaire menée devant les tribunaux.

Monsieur G Belleserre apporte des précisions concernant les mines de La Gardette : la fermeture n'est pas définitive, le site sera sécurisé par des grilles, restent à définir les modalités de fonctionnement .

Questions concernant le rapport moral

-l'absence de délégués régionaux dans trois régions :

le bureau a la possibilité de nommer un représentant provisoire si des candidatures potentielles apparaissent.

-la dimension géographique des régions peut faire peur :

c'est évident et c'est la raison pour laquelle il est souhaitable de former une équipe

-la représentation de geopolis est difficile voire impossible dans les instances administratives, les associations ayant souvent une image négative , ne faudrait il pas créer une règle de non vente ? :

l'attention est attirée sur le fait que l'association a sa propre vie et ses propres règles,(peut être une déontologie) elle agit pour son compte.

Geopolis ne peut être représenté que par des membres mandatés qui agissent au nom et pour Geopolis suivant les règles de la Confédération.

-Des observations sont formulées en ce qui concernent les rencontres avec d'autres fédérations :

C'est le rôle des dirigeants de nouer des relations avec des acteurs des sciences de la terre .

-L'information à destination des adhérents est trop succincte et épisodique :

Elle se fait essentiellement comme nous l'avons vu par Internet et par la gazette, les problèmes sont connus : rédaction des textes, coût élevé de diffusion de la gazette, cependant un effort devra être fait pour son amélioration

A propos d'une autre observation il est rappelé que la fabrication et l'emploi de panneaux de signalisation est strictement réglementé, l'utilisation à des fins personnelles doit faire l'objet d'une autorisation.

Le rapport mis aux voix est voté à l'unanimité

Rapport financier

Le rapport des vérificateurs aux comptes fait état d'une parfaite maîtrise des comptes et n'ont à signaler aucune erreur ou oubli.

Observation concernant le mode de perception des cotisations. Certains adhérents versent directement leur cotisation à Geopolis sans en avertir le club. En vue de simplifier le travail comptable des associations membres et celui du trésorier de Géopolis, ne pourrait on pas charger les dites associations de percevoir la totalité des cotisations ? :

Ce peut être une solution, mais il sera nécessaire d'en informer le trésorier lors de l'adhésion ; en la matière chacun pratique comme il l'entend, il n'y a pas de règle définie.

Le rapport mis aux voix est voté à l'unanimité.

Sur proposition du Conseil d'Administration le trésorier présente le projet des cotisations assurance et des cotisations 2004.

Mis aux voix l'Assemblée approuve ces nouveaux montants à l'unanimité

Aucunes questions diverses n'ayant été inscrites à l'ordre du jour, le Président fait procéder à l'élection des membres du Conseil d'Administration
Sont élus Administrateurs

Collège des amateurs affiliés à une association ou à une fédération

BORNERT Claude ,CERON Jacques, CHICHERY Didier, FAVREAU Georges

Collège recherche, enseignement et culture

BOULLIARD Jean Claude, FRIMA Carole , MORALA Alain, RIN Raymond

Collège des adhérents individuels

BALAZUC Joël, THAUVIN Dominique.

Sont élus à la commission de conciliation

COUTADEUR Michel, MARTAUD Alain, TREMBLIER Richard

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h 30

Le Conseil d'Administration du 5 avril 2003

Ce conseil s'est tenu le samedi 5 avril 2003 à Jussieu, à son ordre du jour l'élection du Bureau

La composition du bureau élu le 5 avril 2003 à Jussieu.

Président Claude BORNERT

Vice-présidents Pierre PETEL

Michel SCHWAB

Secrétaire Dominique THAUVIN

Secrétaire adjoint sera mandaté lors de la prochaine réunion de Bureau

Trésorier Didier CHICHERY

Trésorier adjoint Jacques CERON

Le bureau lors de sa réunion du 26 mai 2003, a désigné comme secrétaire adjoint ; Frédéric DELPORTE

INFORMATIONS DIVERSES

Commission Bourse

La rédaction des conclusions s'est terminée au printemps, et nous l'avons adressé aux associations organisatrices nous ayant répondu.
Un exemplaire pourra être adressé aux associations adhérentes sur simple demande.

Affaire col d'Allos Alpes de Haute Provence

Nous avons abordé cette affaire dans la gazette N°3

En août 2002, un minéralogiste amateur, a reçu un procès verbal pour « extraction ou enlèvement non autorisé de matériaux du sol des forêts » dans la forêt domaniale du Haut verdon. En novembre, le Ministère de l'agriculture, lui proposait une « transaction avant jugement » par le paiement d'une amende d'environ de 120 euros (100 euros de dommages et intérêts au profit de l'ONF), lui évitant ainsi le passage au tribunal.

On retiendra de cette histoire, que l'administration a joué la carte de l'intimidation, évitant un procès, là où un avocat aurait sans doute fait valoir que l'accusation était plus que douteuse, puisque géologiquement parlant (quelques décimètre cube d'argile dans un banc de calcaire gréseux) que les matériaux prélevés ne peuvent constituer un sol forestier.

Marigny sur Yonne Nièvre

Suite à un regain de fréquentation (pourtant discrète) de la galerie du Toilhot (fluorite), l'entrée du réseau réouverte par effondrement a été grossièrement rebouchée, apparemment à la suite d'une initiative locale non concertée

Saint Raphaël Var

Le gîte d'améthyste du Petit Defens, situé en limite de la ville, face à un groupe d'immeuble, est en cours d'urbanisation ! Encore un bon site de minéralogie régionale qui disparaît, et dire que certains habitants voulaient en interdire l'accès ! Dans quelques mois, les améthystes seront présent dans le béton : **belle protection du patrimoine géologique.**

Date à retenir : une sortie « **Découverte de la minéralogie et du patrimoine minier de la Haute-Loire** », est proposée à l'ensemble des membres aux dates suivantes : **10, 11, et 12 octobre 2003**, vous trouverez sur notre site toutes les informations. www.geopolis-fr.com

Les dernières informations notre site www.geopolis-fr.com

Juin 2003 Le Comité de rédaction